



SE RÉAPPROPRIER ENSEMBLE L'AVENIR DE NOTRE MONDE

ATTAC-LIÈGE

Trimestriel de liaison et d'information du groupe Attac-Liège (asbl) • n° 81 • avril-mai 2015

Association pour la Taxation des Transactions financières pour l'Aide aux Citoyens

Belgique -Belgie
P.P.
40-49 LIÈGE X
P 204082



Les terroristes amateurs font exploser des voitures. Les professionnels font grimper les chiffres du chômage, Charb, Maurice et Patapon, Ni dieu ni maître! p. 24

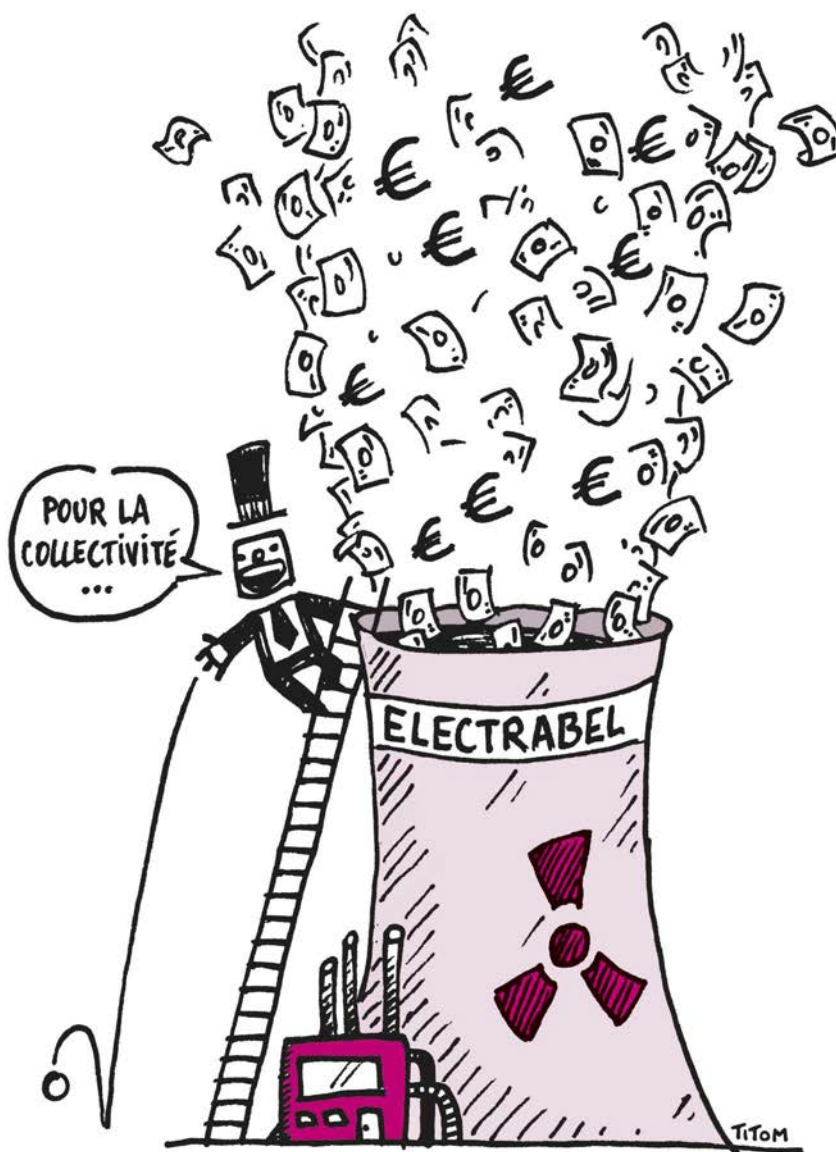


Illustration de Titom, mise à disposition selon la licence Creative Commons by-nc-nd/2.0/be



Nos rendez-vous

Mercredi 13 mai, 19 h et 19h30, Assemblées statutaires



Attac-Liège

Centre liégeois du Beau-Mur,
Rue du Beau Mur, 48
4030 Liège
Tél : 04 349 19 02
info@liege.attac.be
www.local.attac.org/liege

Cotisations

- 7,5 euros pour les étudiants, chômeurs, temps partiels, retraités (ou 1,25 euros/deux mois*)
 - 15 euros pour les actifs (ou 1,25 euros par mois*)
 - 30 euros pour les associations (ou 2,5 euros par mois*)
- * si vous optez pour l'ordre permanent

Compte bancaire
N° BE70 0013 3246 2425

SOMMAIRE

Édito	p. 2
L'affaire Dexia	p. 4
L'affaire Clearstream	p. 4
Congo Inc.	p. 5
Rapport CAC	p. 5
Billet d'humour	p. 6
Médor Investigation	p. 7
Europe I & II	p. 8
Europe III	p. 9
Femmes et austérité	p. 10
Dangers du nucléaire	p. 10
Agenda	p. 12
No Gazaran	p. 12

Jusques à quand ?

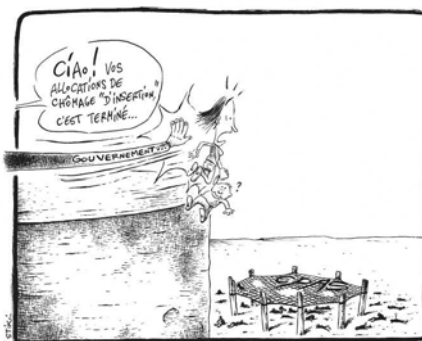
Jusques à quand ?

Quousque tandem ? Combien de temps encore allons-nous tolérer des mesures intolérables ? Notre gouvernement fédéral, félicité par le FMI, repousse l'âge de la retraite, veut obliger les travailleurs préretraités à chercher un emploi, réduit de différentes façons l'accès au revenu d'insertion (allocations de chômage) : en exigeant que les demandeurs d'emploi aient à leur actif un nombre minimum de journées de travail sur les trois dernières années (l'article 63§2), que les jeunes aient d'une part un diplôme du secondaire, et d'autre part pas plus de 25 ans lorsqu'ils s'inscrivent, ce qui équivaut à exclure non seulement du droit au chômage mais en fait de bien des possibilités d'accéder à un emploi. Ce même gouvernement organise la traque à la 'fraude sociale', en espérant sans doute que cela fera oublier sa grande passivité (voire complicité) quand il s'agit de fraude fiscale à grande échelle. Car les 'révélations' récentes (Lux Leaks, SwissLeaks...) amènent en première page de nos journaux des montages fiscaux pour des milliards d'euros, disparus dans des paradis fiscaux. Là nos responsables politiques émettent des bruits indignés mais se gardent bien de prendre des mesures efficaces pour (1) lourdement taxer les montants exfiltrés et (2) empêcher que la chose se reproduise.

Le 25 janvier, les Grecs ont élu un gouvernement qui enfin promet de mettre un terme à des mesures d'austérité économiquement stupides en plus d'être humainement criminelles. Voilà qui serait fâcheux, disons-le, intolérable, pour les intérêts financiers privés que défendent la BCE, le FMI et la plupart des gouvernements européens, avec au premier chef le tandem Schäuble-Merkel, ministre des finances et chancelière d'une Allemagne qui préfère oublier qu'elle a elle-même, en 1953, bénéficié d'une substantielle annulation de dettes

et de conditions de remboursement qui garantissaient son essor industriel. C'est en quelque sorte une course contre la montre qui est engagée, entre d'une part la volonté sociale du gouvernement Tsipras et notamment l'audit de la dette grecque lancé par la présidente du parlement grec, Zoé Konstantopoulou, et d'autre part la détermination de la Troïka, rebaptisée 'institutions', BCE, Commission européenne et FMI, à ne rien changer aux accords contractés, ce qui, dans la conjoncture actuelle, rend impossibles toute mesure sociale, mais aussi toute reprise économique. Il s'agit aussi d'une bataille sur le plan symbolique des images, des mots, des récits pour faire croire aux populations européennes qu'il s'agit d'une dette-péché (Schuld en allemand) dont les Grecs sont entièrement responsables par leur corruption, leur gabegie, leur insouciance méditerranéenne, que sais-je encore (voir l'article de Mediapart, http://www.mediapart.fr/journal/international/270215/grece-contre-europe-la-guerre-des-recits?page_article=1). Certes corruption et gabegie il y a bien eu, par la grâce des corrupteurs vertueux qu'étaient les banques françaises et allemandes, les industries d'armement, Goldman Sachs. Toute une série d'idées reçues sur la Grèce, dont le bobard qu'une annulation de dette aurait des conséquences directes et catastrophiques sur les contribuables des

.../...



Dessin de Siki | tedessindulundi.net

.../...

pays créanciers, sont magistralement réfutées dans un document récent des comités d'audit citoyen français : <http://www.audit-citoyen.org/?p=6374>. Il est clair que si le gouvernement grec devait échouer, le gagnant, une fois de plus serait le parti d'extrême-droite, Aube dorée. (Sur la situation en Grèce, voir les analyses de Michel Husson, de Jean Gadrey, d'Éric Toussaint.) Jusques à quand accepterons-nous, peuples d'Europe, que des intérêts financiers écrasent toute tentative de préoccupation sociale ?

Les termes de l'alternative (intérêts de puissances financières et industrielles relayés par la plupart de nos gouvernements, contre droits des populations) sont quasi les mêmes si nous pensons aux accords transatlantiques dont il nous faut empêcher la suite des négociations et la ratification. Une grande journée d'action internationale aura lieu le 18 avril : rendez-vous à Bruxelles dès 9h30 (19 rue Pléтинckx, près des halles Saint Géry).

Nos centrales nucléaires sont dans un état lamentable, normal vu leur âge, mais aussi, nous dit-on maintenant, à cause de vices garantis d'origine. Fissures comprises dans la livraison. Voilà qui est rassurant. Sans parler des autres raisons de refuser le recours au nucléaire. Est-ce, ici encore, tant les intérêts financiers à court terme sont énormes (surtout pour Electrabel) qu'il y a eu si peu d'échos médiatiques à la marche de protestation organisée le 15 mars à Tihange ? Comment convaincre nos dirigeants que c'est là maintenant tout de suite qu'il faut fermer les centrales et se tourner vers le solaire, l'hydraulique, l'éolien ? Qu'il faut favoriser aussi l'isolement intelligent des logements et des bureaux, notamment par des prêts à 0% ? Et, tant qu'à faire, que les rideaux d'arbres sont aussi utiles pour la protection thermique ?

Un mot encore, à propos de crise économique qui perdure. La crise, ce n'est pas pour tout le monde.

Vous avez vu le nombre de milliardaires de par le monde, et 'nos' milliardaires belges ? (1) Combien paient-ils d'impôt sur ces sommes difficilement concevables ?

La justice fiscale, c'est pourtant élémentaire. Le 28 mai, devant la Tour des Finances boulevard du jardin botanique, un Service public fédéral « Justice Fiscale » va recruter du personnel pour lutter contre l'évasion fiscale ; lutter contre la fraude fiscale ; collecter l'impôt des sociétés. Voilà qui est malheureusement fictif, mais une façon de rappeler que le Service public fédéral Finances (le vrai) n'a pas les moyens de récupérer l'impôt auprès des plus riches. Des panneaux portés par les participants interpellent les grandes multinationales (AB INBEV, Total, Exxonmobil, Groupe Bruxelles Lambert, Google, Solvay, Suez, etc.) sur les impôts qu'elles paient, ou plutôt ne paient pas. Des responsables syndicaux du SPF Finances seront invités à expliquer à la presse les diminutions de personnel dans l'ensemble du pays, la détérioration des conditions de travail et le manque à gagner en termes de recettes fiscales qui en découlent.

Dans l'immédiat, nous proposons une rencontre fin avril sur les raisons de ce qui peut apparaître comme une collusion objective de représentants élus et d'intérêts privés, et deux rencontres au mois de mai sur la situation «un an après les élections». le jeudi 21 avec deux représentants des gouvernements en place qui exposent leurs positions en matière de politiques sociales et fiscales et le jeudi 28, un décodage avec des représentants des syndicats.

À Seraing, le cycle sur les causes et conséquences de l'austérité va se terminer avec un témoignage sur la SNCB et un autre sur les CPAS. Dès la rentrée, les rencontres au Leonardo porteront sur différentes réactions selon les pays de l'Union européenne.

À la mi-juin, nous organiserons une conférence-débat sur la situation en

Grèce et l'utilité d'un audit citoyen des dettes publiques autour du film de Philippe Menut, *La tourmente grecque*.

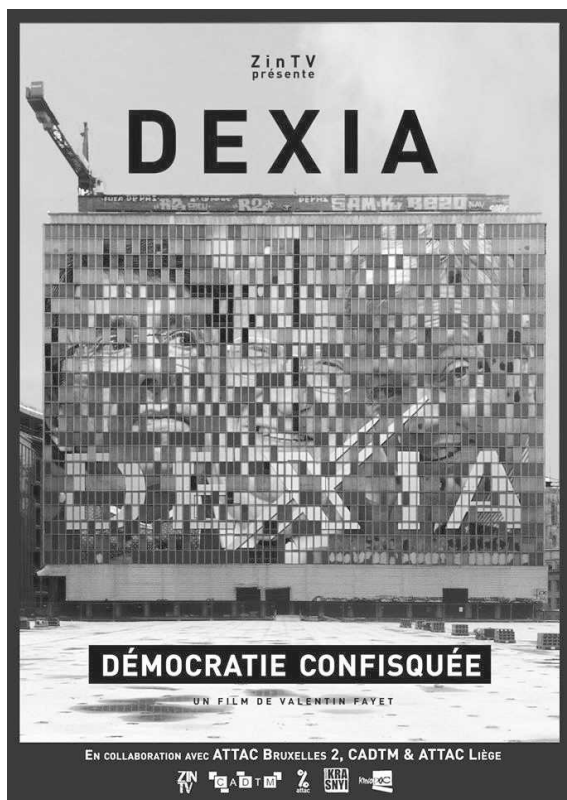
Nous continuons à nous interroger sur ce que devient l'Europe et quelles sont les contradictions et les forces du capitalisme, mais aussi et de plus en plus sur les façons de libérer l'agriculture et la distribution du joug financier imposé par les multinationales de l'agroalimentaire et relayé par la spéculation pratiquée par des banques comme BNP Paribas Fortis. Le mode de culture et d'accumulation mis en place depuis quelques décennies est source certaine de famines, mais aussi d'épuisement des sols et d'empoisonnement des consommateurs. (C'est dans ce cadre que nous proposons un débat sur l'accaparement des terres à partir du film *Por un pedacito de tierra* et qu'à l'automne nous inviterons José Bové et Olivier De Schutter.)

Un curieux petit pays, le Bhoutan, perdu là-haut dans l'Himalaya. Les gens n'y sont pas riches, mais il n'y a pas non plus beaucoup de suicides, ou de souffrance au travail. Ils n'ont pas non plus de PIB, tiens, mais un indice de 'bonheur national brut' et là récemment ils ont décidé de supprimer progressivement les produits chimiques dans la culture des pommes de terre, du blé et des fruits. C'est comme chez nous en fait, en tout cas pour la ceinture aliment-terre...

Une date à bloquer dans votre agenda : **le mercredi 13 mai** (et non le 22 avril comme annoncé : ce sera un jour de grève générale). Nous nous retrouvons pour notre assemblée générale, c'est-à-dire pour assurer le bon fonctionnement démocratique de notre asbl (il faut donc que nous soyons nombreux), mais aussi pour réfléchir ensemble sur le rôle d'ATTAC Liège dans la mosaïque toujours plus complexe de groupes, mouvements, associations, alliances, etc. dont les objectifs sont particulièrement proches.

1. Voir aussi l'enquête de Cash-investigation sur les actionnaires http://www.francetvinfo.fr/replay-magazine/france-2/cash-investigation/cash-investigation-du-mardi-3-mars-2015_833587.html.

L'affaire DEXIA



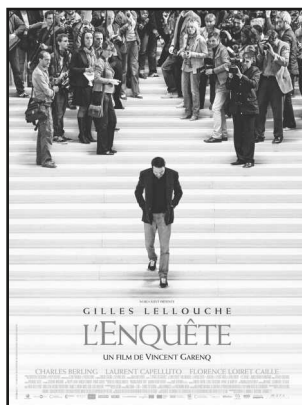
Cas emblématique des maux dont souffre notre démocratie. Rappel en quelques mots. Le Crédit communal, fondé par Frère-Orban en 1860 pour contrer l'emprise des banques sur les pouvoirs publics (comme je vous le dis), a changé de nom et de statut en 1996 ; ce sera désormais DEXIA, institution financière internationale intégrant le crédit local français et déployant l'avidité myope propre à la recherche de profit. Tout va bien pendant un peu plus de dix ans. Mais en 2008, dans la tourmente de la crise financière, la valeur de ses actifs dégringole et voilà les gouvernements belge, français et luxembourgeois qui volent à son secours sous prétexte de sauver les petits épar-

gnants et les communes. Non seulement ils recapitalisent (en creusant davantage la dette publique) mais ils s'engagent pour des montants faramineux de garanties. En Belgique, cela se fait par arrêté royal sans consultation du parlement, donc en contravention avec la constitution.

Voilà la faille juridique qui permet au CADTM et à ATTAC (AB2 et Liège) de déposer via deux avocats une requête en annulation devant le Conseil d'État ; deux députées écolo, Zoé Genot et Meyrem Almaci, se joignent à la démarche en leur nom propre, aucun groupe politique n'ayant réagi à l'appel. La procédure judiciaire a comme conséquence que le gouvernement fait voter, au printemps 2013, une loi avalisant rétroactivement l'octroi de ces garanties. Le moins que l'on pouvait espérer, c'était un débat dans l'enceinte parlementaire. Il n'aura pas lieu. La commission d'enquête réclamée ne sera pas créée. Bel-fius, le nouveau nom de Dexia Belgique évocateur d'un yaourt avec actifs toxiques, bien que détenue à 100% par l'État (donc techniquement 'nationalisée'), fonctionne sur le mode des institutions privées, dans la même opacité, le même mélange des genres, qui risque bien de s'avérer à nouveau explosif. Mais, nous répète-t-on, au mépris de l'évidence, les pouvoirs publics n'ont pas vocation de gérer une banque.

Le documentaire *Dexia La démocratie confisquée*, remarquablement monté par Valentin Fayet, de ZinTV, combine images d'archives (notamment Elio et Laurette jurant leurs grands dieux que la loi de la finance, c'était fini, ou les engagements de Jean-Luc Dehaene) et interviews (Éric Toussein, Renaud Vivien, Henri Houben, Franco Carminati, Zoé Genot, Meyrem Almaci, Pierre Robert, Olivier Stein,...) pour démontrer la stupidité des décisions financières et l'absence de débat démocratique sur des choix qui engagent le pays pendant des décennies. Qu'est-ce qui explique la friilosité de la majorité des parlementaires ? la discipline de parti ? le sentiment de n'y rien comprendre ? Pourquoi le parlement ne sert-il plus guère qu'à avaliser des décisions gouvernementales ? Va-t-il en être de même pour la ratification des traités transatlantiques ?

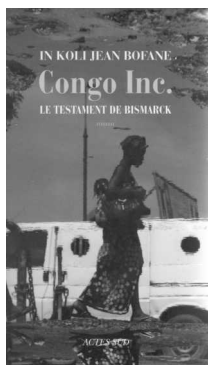
L'affaire Clearstream



L'enquête de Denis Robert sur la chambre de compensation sise à Luxembourg et ses tribulations par la suite est aujourd'hui aussi un film de Vincent Garenq, avec Gilles Lellouche dans le rôle principal. Un scénario palpitant, mais exactement comme cela s'est passé 'pour de vrai', l'affaire politique franco-française avec de faux fichiers impliquant Sarkozy vient parasiter l'objet principal, à savoir de

montrer la façon dont les chambres de compensation sont couramment utilisées pour laver l'argent sale et qu'il est parfaitement possible au pouvoir politique de contrôler les opérations financières, mais qu'il faut le vouloir et ne pas se laisser enfermer dans le confort du pantouflage, dénoncé aussi par l'euro-député Philippe Lamberts dans le débat qui a suivi la première au Parc.

Ce second roman d'In Koli Jean Bofane décrit la suite de l'exploitation coloniale qui a nom



aujourd'hui mondialisation : extraction des ressources naturelles sans aucun respect de l'environnement, exploitation cynique des hommes. Tous les titres sont suivis de leur traduction

en mandarin, ce qui donne une dimension visuelle immédiate au terme de mondialisation. Son personnage principal est Isookanga, un jeune Ekonda ('Ekanga pire', c'est-à-dire pur), ceux que les Européens ont appelés Pygmées. Son rêve est de sortir de sa forêt et de réaliser en vrai le jeu de rôle auquel il s'adonne sur un ordinateur portable subtilisé à une Belge qui faisait partie de la délégation venue

de la capitale pour inaugurer le pylône de télécommunication tout près de son village. Il s'agit d'éliminer les concurrents et de s'approprier un maximum de coltan, d'uranium et autres richesses minérales du sous-sol. Rien a priori qui puisse le rendre bien sympathique. Mais il est à vrai dire touchant dans sa naïveté. Il se retrouve au Grand Marché de la capitale avec les enfants des rues, sous la protection d'une fillette qui a su se faire respecter par les autres shégués. Il 'tracte' avec application et en association avec le jeune Zhang Xia, tout aussi paumé. L'un comme l'autre sont des victimes d'idéologies complémentaires alors qu'elles devraient s'opposer (la toute puissance du marché, les États-Unis comme le grand Satan). Le Chinois sera bel et bien confondu sur de fausses preuves, alors qu'Isoo muni de la carte des richesses souterraines de sa région, y retourne avec son oncle, fort préoccupé de ce qui menace la forêt dont il est le gardien.

Testament de Bismarck, puisqu'il s'agit toujours de piller les ressources du continent. S'y ajoutent des couches multiples et sordides de trafic et de corruption, y compris dans les forces de la MONUCC, et de culpabilité condescendante chez les africanistes. Mais il reste l'espoir de la solidarité parmi les enfants des rues. Célio, le héros du roman précédent (Mathématiques congolaises), est mentionné à deux reprises sans jamais paraître : il travaille pour une rare personne honnête qui, contre vents et marées, parvient à faire coincer un trafiquant et son complice dans les forces des Nations-Unies.

Un dernier mot : même si le sujet est sinistre, ce roman est aussi très drôle. Mais à vous de le découvrir.

In Koli Jean Bofane,

Congo Inc.

Le testament de Bismarck (Actes Sud, 2014, 294 pages, 22 euros)

(Grand Prix du Roman Métis 2014)

Que faire de la dette ?

Broc

Que faire de la dette ? est le titre d'une étude publiée en avril 2014 par un groupe de travail du Comité d'Audit Citoyen de la dette publique français (CAC). Dans ce groupe de travail figuraient deux membres d'Attac France : Michel Husson et Robert Joumard.

De fausses vérités

Nous entendons répéter que les politiques économiques actuelles doivent réduire les déficits et la dette publique à cause de nos dépenses excessives. Ce même discours impose des mesures d'austérité parmi les populations et les plus précarisés.

L'étude française nous explique que « ce discours ne résiste pas à l'examen des faits ». La dette de l'État n'a pas pour origine les dépenses publiques car, depuis trente ans, celles-ci sont restées stables par rapport au PIB. En 2012, Olivier Bonfond avait fait le même constat pour la Belgique*.

Avant tout un manque à gagner

Le groupe de recherche du CAC montre qu'en réalité, le problème vient plutôt des recettes qui ont baissé de 5 points dans le PIB. Ce manque à gagner a pour origine des cadeaux fiscaux aux ménages les plus aisés ainsi qu'aux grandes entreprises. Et de calculer que, sans cette baisse des recettes, la France et ses citoyens auraient aujourd'hui une dette réduite de 488 milliards d'euros, pas moins !

Une charge de la dette exorbitante

La charge de la dette est le coût d'un emprunt, soit les intérêts et autres frais connexes.

« Si l'État, au lieu de se financer depuis 30 ans sur les marchés financiers, avait recouru à des emprunts directement auprès des ménages ou des banques à un taux d'intérêt réel de 2 %, la dette publique serait aujourd'hui inférieure de 29 points de PIB (soit 589 milliards d'euros) à son niveau actuel. » Sans compter que cette charge de la dette a un ef-

fet boule de neige.

Ces deux causes entraînent un surplus de dette de 1077 milliards d'euros (soit 53% du PIB français ou 59% de leur dette publique) à charge de l'État. Un fameux poids, qui pèse « pour l'essentiel sur les salariés, les retraités et les usagers des services publics » alors qu'il est « largement favorable aux intérêts des créanciers et des riches ».

Le groupe de travail du CAC nous pose la question de la légitimité de cette partie de la dette avant de conclure avec une série de propositions « destinées à alléger le fardeau de la dette ».

Le rapport complet est téléchargeable sur : <http://www.audit-citoyen.org/?p=6291>

* Olivier Bonfond, *Et si on arrêta de payer ? 10 questions / réponses sur la dette publique belge et les alternatives à l'austérité*, Éd. Aden, Bruxelles, 2012.

Pourquoi cette obstination à vouloir faire payer les riches ?

Billet d'humour

Les syndicats, le PS, le PTB et autres, bref, le « peuple de gauche » n'a qu'une phrase à la bouche : « Il faut faire payer les riches ». Cela devient lassant.

Pourquoi faire payer des impôts aux riches ? Est-ce que vous en payez, vous, des impôts ? Oui ? Ben alors, à quoi ça sert de faire payer les riches en plus ?

Je vais vous le dire, moi, à quoi ça sert. A donner de l'argent à l'Etat qui dépense inconsidérément pour des choses que chacun pourrait très bien prendre en charge lui-même s'il était un tant soit peu responsable.

La santé. Je ne suis pas malade, moi. Je ne vois pas pourquoi je devrais payer pour des gens qui, non contents d'afficher un teint blafard et une mine de déterré, viennent me tousser leurs miasmes dans le bus, mettant ainsi en péril ma bonne santé. D'ailleurs, je ne prends jamais les transports en commun. Pas seulement par souci prophylactique mais parce que j'ai engagé un chauffeur qui, grâce à cela, a trouvé de l'emploi et prend un plaisir fou à conduire ma Bentley.

Le chômage. Personnellement, je n'ai jamais chômé. J'ai terminé mes études de droit à 37 ans. Vous me direz : « Que de temps perdu ! ». Oui mais vite rattrapé car, à peine diplômé, j'ai été engagé dans le cabinet d'avocats d'un ami de papa. Preuve que quand on veut... L'argument selon lequel il y aurait plus de demandeurs d'emploi que de places à pourvoir, je veux bien. Et alors ? Cela prouve que ceux qui voulaient vraiment travailler y sont arrivés. Les autres ont manifestement manqué de conviction, de pugnacité. Je ne vois pas pourquoi il faudrait plaindre ces gens-là. Et encore moins les payer.

Les allocations familiales. Pourquoi irais-je payer pour permettre à des pauvres de faire des enfants qui seront pauvres comme eux, plus tard. D'ailleurs, même Meirieu, pourtant catalogué à gauche, a stigmatisé la reproduction sociale. Et là, je dois bien reconnaître que ce penseur dit

progressiste a au moins fait preuve d'honnêteté intellectuelle. Ce n'est pas souvent le cas. Certes, j'ai, moi aussi, reçu des allocations familiales pour mes enfants. Je les ai acceptées pour ne pas donner l'impression que je voulais me distinguer de la masse. Il faut aussi faire preuve d'esprit citoyen. Mais entre nous, quelle aumône ! Même pas de quoi payer la nurse pendant une semaine. Et puis, mes enfants sont grands aujourd'hui et je ne vois pas pourquoi il faudrait payer pour ceux des autres.

L'enseignement. On me dit qu'un élève de primaire coûte dans les 4000 euros par an et que cela augmente évidemment dans la suite des études. Et alors ? Passons sur le fait qu'il n'y a pas de raison d'investir pour former des jeunes qui seront sans doute des chômeurs. A quoi bon ? Et puis, je trouve que beaucoup de parents ne sont pas dignes de l'être. Quand on aime ses enfants, on ne rechigne pas à payer quelques milliers d'euros par an pour assurer leur avenir. On ne demande pas aux autres de le faire. Moi, qui aime vraiment mes petits, je les ai inscrits dans des écoles privées. Et je n'ai pas hésité à payer 15 000 euros par an pour leur offrir un enseignement de qualité et les mettre à l'abri de la promiscuité.

Et la solidarité dans tout ça ? Ah, la solidarité ! Ce grand mot, vide de sens. L'autre jour, la Bentley avait un pneu crevé. Je regardais par la vitre arrière mon pauvre chauffeur qui s'escrimait à remplacer la roue. Croyez-vous que quelqu'un se soit arrêté pour lui donner un coup de main ? Non. C'est cela le drame de cette société : l'indifférence aux autres. On écrit le mot solidarité sur des drapeaux pendant les grèves. Ah, les grèves sauvages. Grèves de sauvages, oui ! Où on empêche d'aller travailler des gens consciencieux et reconnaissants à l'égard de ceux qui leur donnent du boulot et leur permettent de vivre.

On crache sur nous, les nantis, comme si nous étions responsables de ce qui arrive. Pourtant, nous ne faisons rien de mal, au contraire. Qui dévore les magazines people

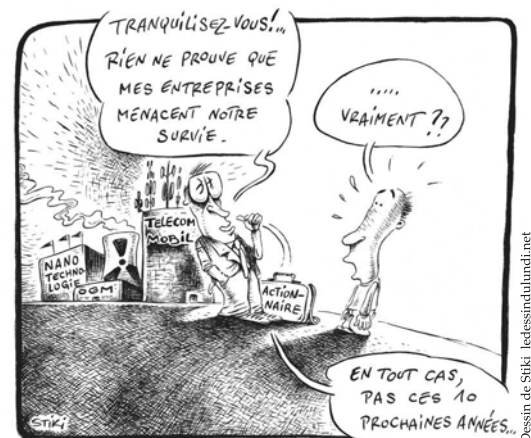
Michel Verbiest

pour se repaître de notre vie privée ? Pas nous. Qui, pendant les vacances vient admirer nos yachts en imaginant des voyages dans les îles lointaines ? Pas nous. D'ailleurs, si nous étions dans les îles lointaines, ces gens-là ne pourraient même pas voir nos yachts. C'est pour cela que nous ne quittons pratiquement jamais la marina.

Car tous ces gens, s'ils n'étaient pas victimes de leur mauvaise foi sournoisement entretenue par une gauche au discours passéiste, devraient nous remercier. Ce que nous leur offrons, c'est du rêve, de l'évasion de leur existence médiocre. Et surtout, nous leur donnons de l'espoir : celui de devenir un jour comme nous en acceptant de faire des efforts et de ne pas s'en remettre continuellement à un état-providence.

Et puis, après tout, je ne vois pas pourquoi je devrais me justifier. Moi, tous les ans, je verse 5 000 euros à des œuvres caritatives. Ils le font, eux, ceux qui défilent dans les rues en hurlant à la solidarité ? Non ? Alors qu'ils se taisent.

(Nous remercions l'auteur pour l'autorisation de publier ce billet ; les droits seront évidemment versés sur un compte numéroté aux Bahamas.)



Dessin de Stiki. Icdessindulundi.net

CHERCHE MÉDOR, CHERCHE

Le journalisme d'investigation c'est beaucoup plus que déterrer un os

Jean-Pierre Borloo

Le journalisme d'investigation, on en parle probablement depuis l'apparition des médias. Il y a toujours eu des fouineurs partout dans le monde. Heureusement d'ailleurs. Cette pratique a cependant presque disparu de nos journaux actuels. Faute de temps, faute d'ambitions, faute de moyens, faute de volonté éditoriale ? Ce qui est certain c'est que journalistes et médias privilégient une autre manière d'informer. A quelques exceptions près.

Faute d'exemples probants en Belgique, comment définir l'investigation ? Peut-être d'abord en disant ce qu'elle n'est pas, ou pas seulement. Ce n'est pas un scoop, car la révélation d'une information peut provenir de tas de biais qui sont parfois loin de l'enquête journalistique. Ce n'est pas profiter d'une fuite et la balancer dans son média, ce serait trop simple. Pas nécessairement un sujet complexe, pénible et rébarbatif. Et ce n'est pas une thèse, non plus.

Il y a une vingtaine d'années des tas de journalistes sont sortis de l'ombre soi-disant en faisant de l'investigation. Les dérapages de l'affaire Dutroux avaient mis le pays en ébullition : guerre des polices, froideur de la justice, isolement des victimes, incompréhension par rapport au terrible échec de l'enquête. De ce terreau nauséeux sont sortis des révélations, des scoops, des fuites de documents officiels vers la presse. Ont-ils pour autant donné lieu à de vastes investigations sur l'affaire Dutroux ? Pas forcément. Ce sont plutôt des thèses qui se sont opposées, proposant au public un navrant manichéisme. Pour faire court, il opposait les croyants, soutenant la thèse de réseaux de pédophilie, aux non-croyants.

Si l'investigation ne prône pas une thèse, elle passe en tout cas par l'élaboration d'hypothèses. Eventuellement sur base de fuites ou de révélations. Au départ circulent des indices qui arrivent aux oreilles des journalistes, via des témoignages, des documents, des constatations, des indiscretions, des mails, des appels anonymes... Cela n'en fait pas pour autant des informations. Mais

cela peut aiguïser la curiosité d'un journaliste.

S'il veut aller plus loin en menant une réelle investigation, il procédera à l'élaboration d'une ou de plusieurs hypothèses. Sur base des éléments d'informations reçus. Il se demandera aussi si ces éléments sont fiables, complets, et pourquoi certains cherchent à les diffuser... Une hypothèse de travail bâtie sur base de ces questions sera ensuite soumise à toute la rigueur de l'analyse journalistique. Cela peut prendre des semaines, voire des mois de travail. On comprend pourquoi des journalistes, souvent très mal rémunérés, ne se lancent plus dans ce travail. Ce n'est qu'au terme de cette analyse que le journaliste pourra évaluer la solidité de ses hypothèses, et dès lors commencer à construire son récit.

L'investigation cherche, en tout cas, à montrer ce que l'« on » tente de cacher à l'opinion publique. Dans tous les domaines : politique, économie, culture, société, info régionale... Tout est bon pour l'investigation, pour autant que la rigueur soit au rendez-vous.

Et Médor dans tout ça ? Ce nouveau trimestriel qui devrait voir le jour à l'automne 2015, fera de l'investigation. Il propose deux grandes enquêtes par numéro. Et il a fait le choix de correctement rémunérer les « producteurs de sens » (journalistes mais aussi illustrateurs, dessinateurs, photographes... qui travailleront ensemble sur un même sujet). Il est déjà possible de s'y abonner ou de le soutenir en prenant des parts de coopérateurs (1).

Dans l'organisation interne de Médor, qui est avant tout horizontale (direction tournante à la tête du magazine), chaque équipe de producteurs de sens sera aussi supervisée par d'autres personnes. Non pas pour censurer le sens mais bien pour ajouter des regards divers, de l'expertise, de l'esprit critique, de la rigueur...

Cherche Médor, cherche... Contrairement à cette image canine, il ne suffit pas de déterrer un os pour prétendre faire de l'investigation.

(1) <https://medor.coop/fr/>

SOMMET CONTRE LE LIBRE ÉCHANGE

Samedi 18 avril

Objectifs

Dans le cadre de la journée internationale contre le libre échange du 18 avril, nous organisons un événement national sur 2 jours avec pour objectifs :

- sensibiliser largement à l'importance de la résistance aux traités de libre échange en lien avec les actions qui seront menées dans les autres pays ;
- faire converger les luttes d'un maximum d'acteurs en Belgique, leur donner davantage de visibilité et développer des stratégies d'action communes ;
- créer un tremplin pour appeler à une grande mobilisation en automne ;
- lier les différentes portes d'entrées de résistance aux traités : luttes paysannes-agricoles, environnement, social, démocratie,...

Programme

10h-13h Plusieurs débats simultanés (en français ou néerlandais) sur les champs concernés par les accords de libre échange : agriculture et alimentation ; santé ; environnement ; services publics ; dette publique et régulation bancaire ; démocratie vs multinationales à l'heure du capitalisme numérique ; les femmes sont Intraitables ; enjeux géopolitiques.

(garderie pour enfants)

13h-14h Repas

14h-15h Assemblée sur pistes d'action : Quelle stratégie de lutte pour bloquer les accords de libre échange ?

15h30 Manifestation avec arrêts dans des lieux symboliques des lobbys et des institutions européennes. Brèves prises de parole à la fin avec appel à poursuivre la mobilisation ensemble.

Ombre et lumière sur l'Europe I

Christine Pagnouille

Dans ce premier exposé, Englebert Renier pose avec grande clarté les jalons qui permettent de comprendre l'évolution de l'idée d'Europe depuis 1789. Il s'appuie sur des tableaux permettant à chacun de suivre les points exposés. Un des tableaux, en trois colonnes, reprend la structure des organes de l'Union européenne, avec au centre les quatre (ou cinq) organes de l'exécutif, qui assument d'ailleurs largement aussi les fonctions du législatif : le Conseil européen (rassemblant les chefs d'état pour les grandes orientations), la Commission, le Conseil des Ministres (qui rassemble les ministres de 28 états membres, selon les problèmes en jeu), et un quatrième organe dont il est rarement question, le CoRePer ou comité de représentants permanents ou experts ; le cinquième larron est des plus actifs, bien que n'ayant pas de rôle attiré, il s'agit des lobbys, donc de représentants de grands intérêts financiers et industriels, payés pour faire le siège des instances précitées

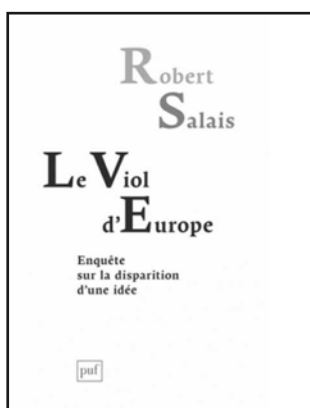
et infléchir leurs décisions, si nécessaire, par des promesses de reconversion dans des postes dirigeants. La seule institution un tant soit peu démocratique ce trouve dans la colonne de droite ; il s'agit du Parlement européen, qui n'existe que depuis 1979. Les députés sont élus au suffrage universel, mais selon les modalités propres à chaque pays ; eux aussi font l'objet de l'attention soutenue des lobbyistes.

Retournant jusqu'à la Révolution française, il nous montre l'entrelacs de luttes émancipatrices et de réactions qui tendent à ramener à un principe d'autorité dans la confusion des pouvoirs, à l'instar de l'Ancien Régime. Si nous pouvons nous féliciter de belles avancées en matière d'égalité et de solidarité préparées au 19^e siècle et concrétisées après la 2^e guerre mondiale, en partie grâce à la peur de l'URSS (suffrage universel, sécurité sociale, libertés collectives et syndicales, obligation scolaire, services publics organisés dans l'intérêt du plus grand nombre), il nous faut constater que la construction euro-

péenne se fait quasi d'emblée sur un mouvement inverse, donnant le pouvoir aux technocrates, inspiré par le néo-corporatisme qui s'était développé dans les années 30. Un moment fondateur, dont il est aussi question dans l'exposé de Robert Salais (voir ci-dessous), est le Congrès de La Haye en 1948, qui rassemble 850 personnalités dont Otto de Habsbourg et Denis de Rougemont, un des penseurs du mouvement d'extrême droite Ordre nouveau, connu pour sa 'Lettre à Hitler', rédigée en 1933 et félicitant le chancelier allemand pour avoir reconnu 'l'hypocrisie de la démocratie libérale, les méfaits du productivisme, de l'individualisme, du matérialisme' et 'la nécessité de réhabiliter le nationalisme contre le cosmopolitisme' (voir Jean JACOB, *Le retour de "L'ordre nouveau": les métamorphoses d'un fédéralisme européen*, Droz, 2000, p. 117). Voilà qui augure mal d'une Europe démocratique et nous rappelle la confusion des pouvoirs mentionnée plus haut.

Ombre et lumière sur l'Europe II -

Christine Pagnouille



Robert Salais est directeur de recherche en Économie au Centre National de Recherche Scientifique et auteur d'un livre *Viol d'Europe. Enquête sur la disparition d'une idée* (PUF, 2013, 20 euros). C'est un ouvrage clair et facile à lire, tout à l'opposé du jargon eurospeak qui nous empêche de comprendre le moindre article de directive ou de traité.

Comme Englebert Renier, Salais retourne à l'histoire, en tout cas l'histoire récente de ces années d'après-guerre où s'est décidée, dès 1948, l'orientation de la construction européenne.

Les tentatives d'union politique ont très vite échoué, de même qu'a été abandonnée la proposition d'une assemblée constituante ; en revanche, sous la pression des États-Unis, initiateurs du Plan Marshall, ce qui a été lancé, d'abord avec le charbon et l'acier, c'est un 'marché commun'. Ainsi le rapport Spaak (1956) débouche sur le traité de Rome l'année suivante, qui est déjà en fait favorable à la libéralisation financière. Plus tard, Delors lance l'idée d'une monnaie unique et les négociations se feront entre gouverneurs de banques centrales, sans aucun souci de l'économie réelle, encore moins de droits sociaux, qui deviennent entraves à la libre

concurrence. L'Europe n'a pas de projet autonome, elle existe en creux.

À cette Europe technocrate de la dérégulation financière, nous pouvons opposer la clairvoyance d'un économiste comme Maurice Allais, qui avait d'emblée perçu tous les dangers du traité de Maastricht. Aujourd'hui s'y ajoutent la montée des nationalismes et le danger de déflation (toutes les courbes économiques décroissent depuis 2011). Il nous faut revenir aux idées de Keynes, notamment la coopération entre pays déficitaires et pays créanciers (par exemple en transformant les créances en investissements).

Remplacer l'intégrisme des marchés par l'universalisme des Droits humains.



Anthropologue de formation, ce qui facilite le recul critique, **Bruno Poncelet** est actuellement formateur en éducation populaire à la FGTB (CEPAG). Il est l'auteur de nombreux articles (voir notamment le site no-transat.be) et de deux livres : *Le grand marché transatlantique : Les multinationales contre la démocratie* (mai 2011, avec Ricardo Cherenti) et le monumental *Europe Une biographie non autorisée de la « paix américaine » à la « civilisation poubelle »* (mars 2014). Comme dans toutes ses interventions, comme dans ses livres, Bruno expose ses analyses en mots clairs, en raisonnements compréhensibles.

Deux rappels pour commencer. Il revient sur un point soulevé par Robert Salais : l'influence des États-Unis dans la construction européenne, qui s'est fait sentir à tous les niveaux : économique et diplomatique (conditions politiques à l'octroi d'aide), mais aussi culturel et militaire. Comparable à la machine de propagande de la Contre-réforme face aux idées protestantes, tout un réseau d'associations subventionnées par la CIA va tenter de contrer les idées communistes. Parallèlement sont mises en place des 'armées de l'ombre' (le réseau Gladio) pour qui l'ennemi, c'est le rouge ; on y retrouve des criminels de guerre nazis et parmi leurs missions figurent des attentats qui seront souvent attribués à des

groupes d'extrême-gauche (voir le chapitre 'Ingérences américaines', pages 51-105). L'autre aspect qui fait l'objet d'un rappel, développé par Englebert Renier, c'est la nature non démocratique du processus de décision (voir d'une part 'Pourquoi la démocratie', pages 27-50 et 'Les rouages institutionnels européens', pages 107-137) : le marché européen est depuis le début un projet mené par une poignée d'experts, sans aucun respect de la séparation des pouvoirs, où le Parlement est la seule assemblée législative au monde qui n'a pas le droit d'initier un texte de loi et où les décisions sont prises, en dernière analyse, par les lobbys d'affaire.

Certes, dès les années 50, l'idée d'une union européenne était portée par quelques technocrates, mais l'Europe aurait pu prendre d'autres voies que celle d'un marché unique sans harmonisation de réglementations fiscale, sociale, environnementale qui débouche sur la possibilité d'un grand shopping législatif pratiqué par les multinationales au nom d'un mythique et inexistant 'Libre-échange'. Mais dès les années 80, il était clair que le pouvoir était laissé à la Table ronde des Industriels européens, qui orchestre sans état d'âme les fusions, restructurations, licenciements qu'exige la logique financière (voir notamment pages 169 à 177). En illustration, hélas, le déroulement de la non-réglementation au moment de la crise financière : le secteur financier déconne pendant des années et finit par s'effondrer, mais non, 'too big to fail', il est relevé par les états qui renflouent à coup de milliards soudain découverts (alors qu'il n'y a évidemment pas d'argent ni pour les instits, ni pour les infirmiers), mais ne vous en faites pas, bonnes gens, nous allons mettre de l'ordre là-dedans, moraliser le capitalisme (voir pages 281-319). Il 'en a bien sûr rien été, et aujourd'hui, en partie victimes de ces socialisations des pertes, les finances publiques sont en piteux état. Va-t-on dès lors enfin prélever l'argent où il se trouve, par exemple

par une taxe sur les transactions spéculatives ? Non point. On va réduire les dépenses publiques, laminer les conquêtes sociales.

La politique numérique de l'UE nous emmène au-delà des cauchemars de Big Brother. Il s'agit (et nous ne sommes pas dans la science-fiction, la technologie est déjà appliquée) de remplacer les codes-barres (introduits avec l'aide de l'armée) par des puces de RFID (radio frequency identification) qui permettent aux objets et aux êtres vivants de communiquer. Comme d'habitude, ces projets politiques sont vendus en parlant de progrès, de croissance, d'emplois (formules répétées pour le Marché unique en 1993, pour le Grand marché transatlantique...). Or en fait, c'est de destruction massive d'emplois qu'il s'agit, et les emplois créés, par exemple dans la vente en ligne, sont des sous-emplois de merde où la machine met le travailleur en concurrence avec lui-même. Ne parlons pas du droit à la vie privée ; tant les services secrets que les firmes privées réuniront des informations sur nos moindres faits et gestes. Un autre argument tout aussi absurde est que cette avancée technologique serait bonne pour l'environnement. Or peu de secteurs sont aussi polluants, tant en énergie qu'en matériaux toxiques (pour une seule année - 2009 - le Programme des Nations Unies pour l'environnement mentionne 40 millions de tonnes de déchets). Bref, les problèmes sont immenses et il n'y a pas l'ébauche d'un débat politique.

Une dernière partie d'exposé sur l'environnement reprend le dernier chapitre du livre (pages 525-556), sur la santé de la terre, femme de 46 ans, où l'homme n'existe que depuis un mois à peine mais où, dans les quelques dernières minutes, voire secondes (les 20000 dernières années, et surtout les 5 dernières décennies), il s'occupe à bousiller irrémédiablement les écosystèmes. Là où il faudrait freiner à bloc, enclencher la marche arrière, nous accélérons vers le mur.

8 mars Femmes et austérité

Lors de la journée internationale des droits des femmes, nous nous sommes réunies dans les locaux de Voix de femmes en Neuvise pour une rencontre avec Chris Paulis, Lucienne Strivay et Bernadette Schaeck.

Les premières, toutes deux anthropologues, insistent sur le caractère construit de ces images ou rôles souvent présentés comme 'naturels' comme la femme au foyer qui assurerait l'harmonie sociale, évidemment dans un couple hétérosexuel. D'autres modèles familiaux se retrouvent, tant dans les espèces animales que dans des groupes humains. Dans de nombreuses nations amérindiennes, les femmes jouent traditionnellement un rôle social important. Parmi les mouvements féministes, certains, surtout en France, sont ouvertement de droite, alors que d'autres, notamment en Amérique du Nord, sont progressistes et ouverts à d'autres formes de sexualité et bien entendu de rapports de force. Ainsi la biologiste Lynn Margulis voit dans la symbiose entre toutes les formes de vie qui nous habitent un modèle de la future humanité. En règle générale, les femmes, bien que doublement victimes de mesures dites d'austérité, en fait directement anti-

sociales, ne se présentent pas en victimes : elles se débrouillent pour que tout le monde s'en sorte autour d'elles. Chris Paulis rappelle que toucher les femmes, c'est aussi toucher les enfants, le droit à la santé, à l'enseignement. Que deviennent les gosses en décrochage, qui n'ont pas de modèle social dans leur famille ? Forte de son expérience d'assistante sociale au CPAS de Liège, et parce qu'elle est profondément généreuse, Bernadette Schaeck a fondé l'association de défense des allocataires sociaux et s'implique jusqu'à l'épuisement dans l'accompagnement individuel. L'examen d'une demande de revenu d'intégration sociale est devenue un véritable parcours du combattant, et avec l'afflux de demandes après l'exclusion du droit aux allocations de chômage si un nombre de journées de travail suffisamment élevé n'a pas été presté en trois ans (le fameux ou plutôt l'infâme article 63§2), les CPAS rechignent à accorder le revenu d'intégration n'arrange pas les choses. Le règlement leur permet de le refuser ou de le réduire drastiquement en cas de cohabitation avec un parent ou un enfant qui a un revenu, quel que soit leur état de santé. Les montants alloués sont largement en dessous du seuil de pauvreté.

Il est évident que la lutte contre le chômage passe par la réduction du temps de travail avec embauche compensatoire. Nous en sommes loin. Deux nouvelles mesures ont été votées par le gouvernement Michel en matière d'allocations d'insertion : les plus de 25 ans ne pourront plus introduire de demande ; les moins de 21 ans devront être titulaires d'un diplôme du secondaire ou de formation en alternance.

Ce que nous constatons, en fait, c'est une attaque en règle contre les conquêtes sociales : la sécurité sociale est démantelée et devient de l'aide sociale, bref nous revenons aux temps de la charité. Le coût social de tout ce bordel est énorme ; il n'y a même pas de rationalité économique. Mais il y a une implacable logique idéologique (« l'état social actif ») : ceux qui veulent du travail en trouvent, les autres sont des fainéants et ils seront punis. Résultat : la recrudescence de la petite délinquance, un sentiment d'insécurité, et la fascisation de nos sociétés.

L'ADAS a rédigé un mémorandum à l'intention des responsables du CPAS de Liège qu'il faut communiquer aux médias et aux parlementaires.

Nucléaire : un choix rétrograde et dangereux

Bernard Legros, Michèle Gilkinet, Francis Leboutte

Le gouvernement fédéral veut prolonger de 10 ans l'exploitation des deux réacteurs nucléaires Doel-1 et Doel-2. Ceux-ci sont pourtant en fin de vie et doivent, selon la loi de sortie du nucléaire, être fermés définitivement le 15 février 2015 pour Doel-1 et fin 2015 pour Doel-2.

Cette décision constitue une prise de risque insensée car elle met en cause la santé de millions d'habitants et la survie même du pays en cas d'accident grave que personne ne peut exclure, accident dont la probabilité augmente avec l'âge des réacteurs ; elle est aussi

incompréhensible car, de l'aveu même du gouvernement, plusieurs problèmes se posent. Nous en avons relevé quelques-uns, sans vouloir être exhaustif. Ceux-ci sont suffisamment édifiants pour en arriver à cette question : comment, avec de tels constats, le gouvernement fédéral peut-il prendre une telle décision ?

On sait que les réacteurs Doel-1 et 2 ne sont pas conformes aux nouvelles normes de sécurité établies après la catastrophe de Fukushima. Ils avaient reçu une dérogation du fait de leur fermeture programmée en 2015. La décision de leur prolon-

gation passe nécessairement par un nouveau plan de sécurité et des investissements importants portant non seulement sur la prolongation de l'outil de production, mais aussi sur la nécessité de se conformer à des exigences de sécurité supérieures. Depuis Fukushima, chacun peut se rendre compte de ce que peut signifier « le risque zéro n'existe pas en matière nucléaire ». Or rien n'indique qu'il soit possible de faire ces investissements, les montants à considérer étant pharaoniques : on parle de sommes pouvant atteindre neuf cent millions d'euros (1) par unité. Le gou- .../...

Nucléaire : un choix rétrograde et dangereux



.../...

vernement lui-même se pose la question, puisqu'il « entend encourager l'exploitant de Doel-1 et Doel-2 (Electrabel) à examiner les possibilités d'investissements de "tiers" dans la détention et la mise aux normes des deux unités »(2). Les montants en jeu et le montage envisagé pour y faire face montrent la folie économique qui sous-tend le nucléaire. Ces mêmes montants investis dans le renouvelable porteraient bien plus d'effets positifs sans causer de nuisances à long terme.

En effet, en matière de déchets nucléaires, on peut rappeler que rien n'est réglé, ni en Belgique, ni ailleurs. Jeter un coup d'œil sur la description qu'en donne l'AFCN donne la mesure de la longévité de la menace qui pèse sur les générations futures : 350 années pour les déchets radioactifs de catégorie A et plusieurs centaines de milliers d'années pour les déchets de catégorie B et C (3). Pour le moment ces déchets sont « stockés » par Belgoprocess à Dessel dans des conditions de sécurité que l'AFCN elle-même trouve insuffisantes :

« Nous ne pouvons pas être satisfaits, indique Manfred Schrauben, de l'AFCN. Il n'y a vraisemblablement pas de risque nucléaire immédiat, mais Belgoprocess doit améliorer un certain nombre de choses. Si ce n'est pas fait rapidement, l'entreprise devra transférer à court terme ses déchets nucléaires dans des endroits mieux sécurisés. » De l'aveu même de l'ONDRAF, qui assure au quotidien la gestion de tous les déchets radioactifs produits en Belgique, la manière de faire actuelle est provisoire. Comme en témoigne son document « Priorités de l'Ondraf pour sa tutelle lors de la prochaine législature. Situation au 29 juillet 2014 (4) », le passif que l'Ondraf a à gérer est déjà énorme et nécessite des réponses précises et des moyens financiers sérieux et assurés sur de nombreuses années pour pouvoir réaliser correctement sa mission. Que notre gouvernement ait pris la décision de prolonger deux très vieux réacteurs nucléaires sans répondre aux demandes de l'ONDRAF relève pour nous d'une prise de risque supplé-

mentaire inadmissible et déraisonnable. La sécurité sanitaire devrait être prioritaire.

Par ailleurs, on sait que l'organisation non gouvernementale Greenpeace a assigné l'État belge en justice pour le non-respect des obligations découlant des conventions d'Espoo et d'Aarhus dans le cadre de la prolongation de Tihange-1 (5). La Belgique aurait dû mener une étude d'incidence sur l'environnement (EIE) exhaustive, comprenant une consultation publique transfrontière avant de prendre cette décision. Notre gouvernement s'obstine : c'est à nouveau sans consultation publique transfrontière qu'il décide unilatéralement de prolonger Doel-1 et 2. Il nous plonge ainsi dans une insécurité juridique supplémentaire.

Avec autant d'éléments sur la table, devons-nous en arriver à penser que notre gouvernement fédéral est non seulement rétrograde, mais qu'il devient dangereux ?

Le nucléaire est une technique du passé, incontrôlable et dangereuse qui n'a pu être mise en place qu'en cachant la vérité à la population et en limitant la responsabilité civile des exploitants en cas d'accident grave (6). Elle engendre des coûts déraisonnables et des conséquences sanitaires de longue durée extrêmement importantes et ingérables. Rien que pour ces raisons, le nucléaire devrait être rayé sans délai de notre avenir énergétique. Et ce ne sont pas de soi-disant arguments de sécurité énergétique qui changeront quoi que ce soit à la donne : il nous faudra apprendre à être économe de nos ressources. C'est pourquoi nous demandons au gouvernement fédéral de mettre définitivement fin à la production d'électricité par le nucléaire.

Nous souhaitons un avenir si possible radieux, nous ne voulons pas d'un futur irradié.

(1) http://www.rtf.be/info/belgique/detail_accord-sur-le-nucleaire-doel-1-et-2-prolonges-de-10-ans?id=8602134

(2) op.cit.

(3) <http://fanc.fgov.be/fr/page/q-a-demande-d-autorisation-de-l-ondraf-pour-un-etablissement-de-stockage-definitif-en-surface-de-dechets-radioactifs-de-categorie-a/1492.aspx>

(4) <http://www.ondraf.be/sites/default/files/Priorit%C3%A9s%20ONDRAF%20prochaine%20l%C3%A9gislat.pdf>

(5) http://www.lavenir.net/article/detail.aspx?articleid=dmf20141209_00571233

(6) Selon la Convention de Paris signée en 1960 par 16 pays dont la Belgique : limiter la responsabilité civile de l'exploitant afin « d'éviter d'entraver le développement de la production et de l'utilisation de l'énergie nucléaire ».

L'AGENDA D'ATTAC LIÈGE

www.local.attac.org/liege



Samedi 11 avril de 13h30 à 17h30

Réunion Attac-Wallonie-Bruxelles
(local du CIRE, 80-82 rue du Vivier, à 1050 Bruxelles)

Jeudi 16 avril à 19h30*

Ciné-débat sur la dépossession des terres
Pour un lopin de terre

Jeudi 23 avril à 19h30*

Ciné-débat *Dexia La démocratie confisquée*

Samedi 25 avril à 14h.

Déclin ou universalité de l'Europe,
avec Pierre Defraigne (Collège d'Europe),
cycle « *Ombre et lumière sur l'Europe* »
(Salle R30, ULg, quai Roosevelt 1b, à côté de la cafeteria
du théâtre)

Lundi 27 avril à 19h30, à Liège

L'agenda digital européen, avec Bruno Poncelet
Salle Lumière, 2^e étage place du XX août, ULg

Vendredi 1^{er} mai

Présence militante sur la Place St Paul

Lundi 4 mai à 19h30*

Réunion de coordination

Mardi 5 mai, à 19h30*

Capitalisme Kesako ?!

Samedi 9 mai à 10h.

Quels moyens encore pour les CPAS ?,
avec Claude Emonts (CPAS Liège),
cycle « *politiques d'austérité : causes et conséquences* »
(CC Leonardo Da Vinci, rue Cockerill 84, Seraing)

Mercredi 13 mai 19h. & 19h30*

Assemblées statutaires

Samedi 16 mai à 14h, à Liège

Les banques et l'Union européenne,
avec Philippe Lamberts (Député européen)
cycle « *Ombre et lumière sur l'Europe* »
(Salle R30, ULg, quai Roosevelt, à côté de la cafeteria du
théâtre)

Mercredi 20 mai, 20 h

Ciné-débat *Dexia – démocratie confisquée*,
avec Valentin Fayet (réalisateur) et Olivier Stein (avo-
cat)
Festival de résistance
Centre culturel de Dison, 2 rue des écoles, 4820 Dison

Jeudi 21 mai à 19h15

Élections, un an après...
Débat avec des représentants des partis au gouverne-
ment (à confirmer)
ULg, Salle Lumière, 2^e étage place du 20-Août

Jeudi 28 mai à 19h15

Élections, un an après...
Débat avec des représentants des syndicats
Charles Beuken, Daniel Richard
ULg, Salle Lumière, 2^e étage place du 20-Août

Lundi 1^{er} juin à 19h30*

Réunion de coordination

Mardi 9 juin à 19h30*

Capitalisme Kesako ?!

Mercredi 17 juin à 19h30*

Ciné-débat sur la Grèce
Projection de *La tourmente grecque*

Samedi 27 juin, dès 17 h.

Débat dur la situation en Grèce et les dettes publiques
et souper de fin d'année
Aquilone, 25 bd Saucy, Liège

**Beau-Mur, rue du Beau-Mur 50, 4030 Liège*

No Gazarán et Énergies extrêmes

Un film et un album de bandes dessinées, l'un et l'autre visant le même objectif : dénoncer l'exploitation du gaz de schiste, sables bitumineux et autres crasses, en France et ailleurs.

Disons-le tout de suite, alors que je suis fan de BD, le film m'a paru infiniment plus clair et plus convaincant que l'album de 124 pages publié chez Futuropolis. Mais réjouissons-nous de cette convergence : ces deux supports devraient aider à une prise de conscience plus large.

Dans les deux cas, les zones d'exploitation sont les mêmes : France, États-Unis et Pologne (+Québec dans le film), avec davantage d'insistance sur les luttes en France dans le film (celles menées aux États-Unis sont bien couvertes par le film un peu long de Josh Fox Gasland).

Alors que ces sources d'énergie fossiles dites non-conventionnelles sont présentées comme une garantie de

sécurité d'approvisionnement et même comme une alternative verte, leur exploitation mobilise des quantités invraisemblables d'eau douce et de matériaux hautement toxiques. (Rappel du cours de chimie : certains produits peuvent être relativement inoffensifs en eux-mêmes, comme le chrome, mais les chromates eux peuvent s'avérer hautement toxiques, pénétrer dans les cellules, modifier l'ADN, provoquer des cancers.)

Des mobilisations citoyennes en 2011 ont amené l'interdiction de la fracturation hydraulique en France, mais pas de recherches d'autres techniques d'exploitation.

Face aux citoyens, le poids de quelques compagnies pétrolières, dont la hantise semble être le développement des énergies renouvelables (car tout l'argent englouti dans le gaz de schiste, c'est du financement en moins pour des techniques plus efficaces afin de se servir de l'énergie solaire, éolienne,

hydraulique).

Actuellement, en Belgique, près de la moitié de l'énergie provient du nucléaire et nous savons ou devons savoir le risque que représente toute centrale nucléaire, même sans fissures. Il n'est pas question de gaz de schiste, en grande partie à cause de la densité de peuplement. Il est grand temps, chez nous aussi, de se tourner vers un approvisionnement renouvelable – et de limiter la consommation (à cet égard, comme nous le rappelle régulièrement Christiane Herman, il faut être conscient de la différence que représente un rideau d'arbres dans les frais de chauffage).

No Gazarán, documentaire réalisé par Doris Buttignol et Carole Menduni, 2014 (130 minutes),

Énergies extrêmes, Une enquête, Sylvain Lapoix, dessin Daniel Blancou, Futuropolis, 2014, 125 pages, 19 euros